



Reconnaître les espèces exotiques envahissantes

Mathaux, le 21 octobre 2015 – Aujourd'hui, les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent la 2^{ème} cause de perte de biodiversité dans le monde. Il est donc important de bien les connaître pour pouvoir les combattre. C'est en ce sens que l'EPTB Seine Grands Lacs, en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle a organisé une session de formation destinée à ses agents en charge de l'entretien des espaces verts et espaces naturels.

Savoir les reconnaître pour agir

L'extension des espèces exotiques envahissantes se fait souvent par méconnaissance. C'est pourquoi l'EPTB a décidé de sensibiliser 25 agents d'entretien à leur reconnaissance. Sur les 16 plantes envahissantes avérées par le Conservatoire botanique du bassin parisien, deux plantes peuvent poser souci sur le territoire des lacs. Il s'agit du Sainfoin d'Espagne, toxique pour le bétail et de la Renouée du Japon. Ces deux plantes ont la capacité de s'implanter très facilement grâce à leur mode de développement végétatif. Il suffit de sectionner la plante pour qu'elle bouture. Ainsi les agents de l'EPTB lors des travaux d'entretien doivent veiller à ne pas les couper sous peine de les propager. La vigilance doit également s'exercer en direction des plantes invasives potentielles qui peuvent causer des allergies comme la Berce du Caucase ou l'Ambroisie. Pour la santé des agents il est important de savoir les traiter.

Travailler en collaboration

La connaissance est la clef de la réussite, c'est pourquoi, l'EPTB a décidé de travailler en réseau avec les services de l'Etat et les acteurs de terrain. En 2016, l'institution proposera cette même formation aux personnels d'autres structures voire à des particuliers.

Les espèces exotiques envahissantes.

2^{ème} cause de perte de biodiversité dans le monde, les espèces exotiques envahissantes (EEE) nécessitent que l'on les connaisse bien afin de les combattre. Selon l'UICN (Union Mondiale pour la Nature), une espèce envahissante est une "*espèce exotique dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences environnementales et/ou économiques et/ou sanitaires négatives*". Dans la plupart des cas, c'est l'homme qui est à l'origine de ses introductions, de façon volontaire (commerce, lutte biologique...) ou non, via les coques des bateaux par exemple.

Difficile d'enrayer leur progression

On estime qu'environ 1 espèce introduite sur 100 devient envahissante, c'est-à-dire qu'elle prolifère si bien dans son nouveau milieu qu'elle menace les espèces, les milieux naturels ou les écosystèmes locaux. Le plus souvent, les espèces qui deviennent invasives ont un **fort taux de reproduction** et ne retrouvent **pas de concurrents, pas de maladie, ni de prédateurs** assez efficaces dans leur nouvel environnement.

A propos de l'EPTB Seine Grands Lacs:

Gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, c'est un établissement public interdépartemental créé en 1969, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Il assure la double mission historique, pour la Seine et ses affluents (Aube, Marne et Yonne), d'écarter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir leurs débits en été et en automne. Son action est efficace dès l'aval immédiat de ses ouvrages.

Reconnu Etablissement public territorial de bassin depuis février 2011, l'EPTB Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est porteur d'un Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne Francilienne.

L'EPTB développe de nouvelles actions destinées, dans le contexte du changement climatique, à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes

www.seinegrandslacs.fr

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN

Tel : 01 44 75 29 06 ou 04

Email : communication@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr



Reconnaitre les espèces exotiques envahissantes est primordiale pour éviter leur propagation.